



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



communication@ac-
normandie.fr (communication@ac-
normandie.fr)



3 juin 2026



1 document

LPM_50_CRI_CHERBOURG_UN MOUVEMENT DE GRÈVE HIER AU LYCÉE MARITIME ET AQUACOLE

SOMMAIRE

1



Cherbourg-en-Cotentin - Le personnel d'inquiète du devenir de la formation continue au sein de l'établissement professionnel Un mouvement de grève hier au lycée maritime et aquacole

Quotidien La Presse de la Manche — mercredi 3 juin 2026

Il y a du tangage au lycée maritime et aquacole Daniel-Rigolet. Un mouvement de grève très suivi a en effet été observé hier. En cause, l'annonce par le chef d'établissement, Vincent Lequenne, de la fermeture du service de formation continue pour adultes lors d'un conseil d'administration début avril.

« Cela s'est fait sans concertation, regrettent les personnels en grève, et aussi à la surprise générale. D'autant que 48 heures auparavant, le directeur cherchait à recruter en formation continue ! »

Six emplois en jeu

L'établissement situé rue de Matignon, à deux pas du bassin du Commerce, propose aujourd'hui une formation initiale qui compte, pour cette année scolaire, une centaine d'élèves (CAP et bac pro). Et donc, en parallèle, un service de formation continue « avec, sur ces trois dernières années, une moyenne annuelle de 358 stagiaires pour un volume de 48 sessions de formation plus ou moins longues ».

Les enseignants et personnels administratifs en grève se déclarent inquiets face aux conséquences de cette décision. « Cette fermeture (qui serait définitive au 1er janvier 2027) entraînerait la suppression de six emplois, la disparition de nombreuses formations maritimes pour demandeurs d'emploi et marins en activité. Mais cela risque également d'avoir à terme un impact sur la formation initiale », déplorent-ils.

Pour eux, « cette situation inquiétante découle de dysfonctionnements de direction, de gestion et d'organisation » dénoncés depuis plusieurs années.

Le chef d'établissement se défend : « Je comprends les inquiétudes des agents, mais lors du conseil d'administration du 3 avril, j'ai dû faire le constat, que j'estime plutôt courageux, que notre lycée, tout seul, ne pouvait plus faire face. D'autant que nous sommes dans un contexte où il y a moins de financements. »

Et de poursuivre : "Nous en sommes arrivés à un stade où je ne peux plus porter un service qui risque de menacer les finances de l'établissement, car nous ne sommes pas organisés pour cela. La formation continue est un secteur concurrentiel qui doit s'autofinancer. En 2023, nous avons déjà eu des difficultés, et j'avais dû réformer en interne. »

Pour autant, le chef d'établissement précise tout faire « pour tenir deux ans sans perte d'emplois » et être en recherche de solutions « alternatives », lesquelles doivent être validées par la tutelle du lycée, en l'occurrence la Direction interrégionale de la mer (DIRM) Manche-Est - mer du Nord.

Il ne cache pas s'être rapproché du Greta dans le cadre d'une mutualisation des moyens. Vincent Lequenne devait avoir une réunion sur le sujet hier après-midi avec son directeur régional.

Une réunion extraordinaire samedi

Par ailleurs, un conseil d'administration extraordinaire, au cours duquel chacun espère des réponses, est prévu ce samedi 6 juin.

Les personnels en grève seront très vigilants : « Nous sommes tous passionnés par notre mission, mais nous en arrivons à avoir du mal, dans les conditions actuelles, à venir travailler le matin. Nous avons l'impression que rien n'évolue dans notre lycée. Aujourd'hui, nous exigeons des actions concrètes pour sauver notre établissement maritime, entité importante dans notre bassin éducatif indispensable à la formation des marins. »

En France, il existe douze lycées professionnels maritimes et aquacoles. Ceux de Cherbourg-en-Cotentin, Fécamp et Boulogne-sur-Mer dépendent tous trois de la DIRM Manche-Est - mer du Nord.



Les grévistes ont protesté hier contre l'annonce de la fermeture du service de formation continue et pour dénoncer « les dysfonctionnements » directionnels au lycée maritime et aquacole Daniel-Rigolet. © Corinne GALLIER